

CC. Interpellation de W. VANDENBOSSCHE, Conseiller communal, relative au commerce à Anderlecht.

GR. Interpellatie van W. VANDENBOSSCHE, gemeenteraadslid, omtrent de handel in Anderlecht.

W. VANDENBOSSCHE geeft lezing van de volgende tekst :

W. VANDENBOSSCHE donne lecture du texte suivant :

"De Anderlechtse handelskernen kreunen onder de evolutie van onze samenleving. Het centrum, Scheut, Het Rad, de Anderlechtse Poort,... kunnen amper overleven. Het WSC ziet de handelszaken één na één vertrekken.

De oorzaken zijn verscheiden : demografisch, technologisch (digitaal), de maatschappelijke veranderingen grijpen fundamenteel in op het consumentengedrag (parkeerbeleid, multiculturaliteit, hersamenstelling van gezinnen, toenemende alleenstaanden).

Een gemeente kan veel doen om handelskernen te herdynamiseren.

- *Welk beleid wordt er gevoerd op het vlak van de versterking van de handelskernen ?*
- *Op welke wijze wordt promotioneel bijgedragen tot het kenbaar maken van ambacht en kwaliteit?*
- *Op welke grijpt u in het 'algemeen' in in de distributie en het handelsgebeuren, in de richting van een kwaliteitsbevorderende aanpak.*

De gemeente heeft bijzondere machten verkregen, vervat in de IKEA-wetgeving.

- *Door hoeveel aanvragen werd zij gevat deze legislatuur?*
- *Wat zijn de gehanteerde criteria voor toewijzing en afwijzing? In welke mate wordt de bestaande handel, als criterium in rekening gebracht?*

Geschiedt er een objectief onderzoek naar de economische haalbaarheid van de ingediende projecten?"

Monsieur l'Échevin DIELIS donne lecture du texte suivant :

De heer schepen DIELIS geeft lezing van de volgende tekst :

"Monsieur le Conseiller,

La vitalité commerciale est au cœur de nos préoccupations et de l'accord politique de la majorité.

Le Plan Communal de Développement aborde d'ailleurs ces questions essentielles.

Nous sommes tous d'accord sur le fait qu'un quartier vivant où il fait bon vivre doit pouvoir accueillir du commerce de proximité et de qualité. Il est vrai que nos commerçants affrontent une période de mutations : nouvelles façon de consommer (vente par internet mais aussi ventes en seconde main), nouvelles manières de se déplacer ; concurrence directe de grands complexes commerciaux ...

Les petits commerces ont cependant de l'avenir parce qu'ils répondent à une demande locale et immédiate. Cependant, à Anderlecht probablement plus qu'ailleurs, il faut faire connaître les potentialités concrètes sur le plan économique. C'est le sens de notre cadastre du commerce, via l'outil observatoire local de l'économie.

C'est aussi au travers d'événements tels que le marché de Noël ou la fête espagnole que nous pouvons faire découvrir notre commune et ses commerces à de nombreux visiteurs.

D'une manière générale, sachez que nous intégrons ces enjeux commerciaux dans toutes les politiques publiques d'envergure comme les CDQ et les deux CRU actuellement en préparation. Ces moyens budgétaires considérables doivent participer à la création d'un environnement urbain permettant de développer l'éventail de futurs consommateurs de commerces de qualité.

Cela peut aussi être l'occasion de poser des gestes forts comme par exemple l'acquisition d'une maison avec rez de chaussée commercial qui, demain, pourra servir de point de vente des productions maraichères développées à Neerpede.

Je souhaite que très bientôt, dans le cadre d'un partenariat avec la région, d'autres investissements puissent être décidés notamment pour l'entièreté de la chaussée de Ninove qui représente aussi un noyau commercial qu'il convient absolument de revitaliser. Nous agissons en ce sens dans nos multiples rencontres avec les intervenants régionaux.

J'insiste également sur le fait que nous intégrons aussi la dimension commerciale dans les études prospectives comme celle pour le centre de la commune. L'enjeu « commerces » est en effet pris en compte au même titre que les questions de mobilité et de bon aménagement urbain.

A cet égard, il est parfois réducteur de penser que tous les commerces rencontrent des difficultés. En réalité, bon nombre d'entre eux fonctionnent assez bien. C'est cependant l'absence de diversité – et parfois d'une élémentaire qualité – qui donne le sentiment d'une dégradation.

Cette question de la diversité commerciale est l'une des problématiques les plus essentielles à laquelle nous devons faire face compte tenu de l'arsenal juridique et réglementaire dont nous disposons. Et vous savez comme moi, Monsieur le Conseiller, toutes les limites de notre capacité d'action en ce domaine. Cependant, croyez bien que nous encourageons l'émergence de nouveaux commerces variés. C'est le sens de bon nombre de contacts que nous nouons avec des petits et grands candidats investisseurs déjà présents ou non sur le territoire commercial.

Pour conclure, nous pouvons nous montrer raisonnablement optimistes pour l'avenir des commerces anderlechtois. L'émergence prochaine de nouveaux quartiers et parfois la transformation profonde des espaces publics (Centre - chaussée de Ninove : Scheut, ...) devraient notablement participer à leur essor".

W. VANDENBOSSCHE kijkt gewoon uit naar een commissie waar we dit grondig bestuderen.